

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/063/2009 – ÉFAI

26 juin 2009

AU 172/09 Arrestation arbitraire / Craintes de torture

IRAN

Esmail Alavi
Mohammad Reza Junaydi
Bahram Mohammadi Far
Une personne uniquement connue sous le nom de Karimoddini
Une personne uniquement connue sous le nom de Hossein Qorreh
Une personne uniquement connue sous le nom de Taqipour
Une personne uniquement connue sous le nom de Darabi
ainsi qu'au moins 13 autres employés du journal *Kalameh Sabz*

Dans une interview accordée au service d'information en persan de la Deutsche Welle, Alireza Beheshti, rédacteur en chef de *Kalameh Sabz*, a déclaré qu'au moins 25 employés de ce journal, notamment les personnes citées ci-dessus, avaient été arrêtés dans les locaux du quotidien sur la place Haft Tir, à Téhéran – la capitale – le 22 juin. *Kalameh Sabz* a été fondé par le candidat à l'élection présidentielle Mir Hossein Moussavi en 2009, mais ce journal n'a pas paru depuis le 14 juin. Sur les 25 employés arrêtés, cinq femmes ont été libérées peu après. On ignore actuellement où se trouvent les personnes encore détenues, et on craint qu'elles ne subissent des actes de torture ou d'autres mauvais traitements. Amnesty International considère tous les membres du personnel de *Kalameh Sabz* actuellement détenus comme des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions, notamment au sujet de l'issue du scrutin.

L'agence de presse Fars a indiqué le 23 juin que la police avait effectué une descente dans un immeuble de la place Haft Tir le 22 juin et arrêté un certain nombre de personnes, bien que l'agence n'ait pas mentionné expressément *Kalameh Sabz*. Elle a signalé que des « activités » en faveur de l'un des candidats à l'élection présidentielle s'étaient déroulées à cet endroit, telles que l'« organisation de rassemblements illégaux, l'incitation de la population aux émeutes, [et] des agissements contre la sécurité du pays ». Selon elle, des éléments de preuve attestant les « relations avec les médias ennemis et l'ingérence étrangère ont été découverts dans ce centre ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis l'annonce, le 13 juin, de la victoire du président Ahmadinejad à l'élection présidentielle, que contestent des centaines de milliers d'Iraniens, les autorités ont imposé des restrictions draconiennes de la liberté d'expression. L'accès à Internet a été bloqué ou fréquemment interrompu. Des journaux et magazines iraniens ont reçu l'interdiction de publier des informations au sujet des troubles actuels. Les journalistes travaillant pour des médias étrangers ne sont pas autorisés à circuler dans les rues, et certains journalistes étrangers ont été expulsés du pays.

Des dizaines de personnes auraient été arrêtées dans tout le pays, notamment des figures politiques de premier plan proches de Mir Hossein Moussavi, l'autre candidat à l'élection présidentielle Mehdi Karroubi et l'ancien président Khatami, qui soutenait la candidature de Mir Hossein Moussavi. Des défenseurs des droits humains, ainsi que des journalistes, également membres de partis politiques ou sympathisants de candidats à l'élection présidentielle, ont aussi été arrêtés. Le 24 juin, 70 universitaires venus rencontrer Mir Hossein Moussavi ont été arrêtés alors qu'ils quittaient son bureau. Ils ont été libérés, à l'exception de quatre personnes. Parmi les personnes encore détenues figure Ghorban Behzadian, le responsable de la campagne

de Mir Hossein Moussavi. Des centaines d'autres personnes ont été arrêtées lors des manifestations contre les résultats de l'élection, au cours desquelles les services de sécurité ont fait un usage excessif de la force. Beaucoup ont été battues et, selon les autorités, quelques 21 personnes ont été tuées, bien que ce chiffre soit probablement en deçà de la réalité.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en persan, en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez que les autorités révèlent l'identité de tous les employés de *Kalameh Sabz* qui ont été arrêtés, ainsi que les raisons de leur arrestation et les charges retenues contre eux ;
- demandez-leur de révéler à leurs familles où se trouvent les personnes encore détenues et de les autoriser sans délai à entrer en contact avec leurs proches et les avocats de leur choix, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin, et qu'elles soient protégées contre toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements ;
- exhortez les autorités à libérer immédiatement tous les membres du personnel de *Kalameh Sabz* car ils sont détenus uniquement pour avoir exprimé leurs opinions, notamment politiques, y compris au sujet de l'issue du scrutin.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei

The Office of the Supreme Leader

Islamic Republic Street – End of Shahid Keshvar Doust Street, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info_leader@leader.ir

par l'intermédiaire de son site Internet : <http://www.leader.ir/langs/en/index.php?p=letter> (en anglais)

<http://www.leader.ir/langs/fa/index.php?p=letter> (en persan)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Excellence,

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Howzeh Riyasat-e Goveh Qazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary)

Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhouri, Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : shahroudi@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Responsable de l'Association des journalistes iraniens :

Rajabali Mazrooei

No. N°87, 7th St., Kabkanian St.

Keshavarz Boulevard

Tehran

République islamique d'Iran

Fax : 98-21-896.35.39

Courriers électroniques : generalsecretary@aoij.org

Formule d'appel : *Dear Mr Mazrooei*, / Monsieur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 6 AOÛT 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.